

## FORMATION CS – CONDUITE SUPERVISEE

Vous voulez flâner à bord d'une voiture mais vous avez quelques difficultés ? ON A LA SOLUTION ADAPTEE A VOTRE SITUATION, NOUS PROPOSONS LE PERMIS B – CONDUITE SUPERVISEE

- **Comment se déroule la formation ? :**

Vous souhaitez savoir comment se passe la formation ? C'est très simple :

- L'évaluation de niveau
- Matériel de révision du code de la route (cours, livre, accès internet,...)
- Thèmes de code abordés avec la monitrice agréée.
- 20h de pratique individuelle
- 6h d'écoute pédagogique
- 2h de rendez-vous de fin de formation avec les accompagnateurs
  
- 1 h de rendez-vous pédagogique avec les accompagnateurs au bout de 3 mois minimum et 1000kms
- Accompagnement à l'examen pratique inclus.

Le formateur est présent à chaque étape pour vous porter vers la réussite. Il n'y a plus de durée minimale, cependant, nous conseillons 2 mois minimum.

- **Vous souhaitez connaître les enjeux de la formation ? :**

Cela passe par plusieurs questionnements : Pourquoi, Comment, Les risques, Les influences des pairs, Les pressions, L'auto-évaluation. Et ces mêmes questions vous les aborderez sur la maîtrise du maniement, appréhension de la route et la circulation, pratique de la conduite autonome.

- **Comment accéder à la formation ? :**

Si vous avez au moins 18 ans et l'attestation ASSR 1 ou 2, code de la route en cours de validité (moins de 5 ans) et au moins une personne pouvant occuper le rôle d'accompagnateur, alors les portes vous sont grandes ouvertes, nous vous attendons au bureau !!

- **Vous souhaitez réserver mais vous ne savez pas comment faire ? :**

Il suffit de venir au bureau avec vos documents pour l'inscription. Et pour vous faire gagner encore plus de temps, voici la liste :

- Photos d'identité avec le code numérique, à faire auprès d'un photographe agréé ANTS
- Pièce d'identité R/V et la Pièce d'identité du responsable légal R/V
- ASSR 1 ou 2 et JAPD ou recensement
- Justificatif de domicile
- Attestation d'hébergement